

Autour de l'hôpital des vœux communs



Autour de l'hôpital des vœux communs

C'est à l'ensemble des 200 personnes qui assurent le fonctionnement de l'hôpital que s'est adressé Bertrand Teneze le directeur de l'établissement à l'occasion de la cérémonie des vœux.

A ses côtés la députée Gisèle Biémouret présidente du conseil de surveillance de l'établissement dont les propos ont été totalement convergents et Aurélien Adamski, secrétaire général de la sous-préfecture de Condom.

Bien que n'occupant la fonction que par intérim, l'assistance a pu se rendre compte de l'attachement et de la détermination du directeur pour préserver voir développer la structure condomoise. La période est peu propice pour cela, mais le centre hospitalier qui dispose aussi des services d'une maison de retraite, d'un service d'urgence et de radiologie entend bien conserver toute sa place au sein d'un vaste bassin de vie pour lequel ses services sont indispensables.

Des vœux qui rejoignent en bien des points ceux du personnel, ceux des usagers et d'une façon plus générale de la population du territoire.

Selon Bertrand Teneze, " Un Hôpital qui connaît une forte activité est un hôpital qui est en bonne santé " et à Condom quasiment tous les secteurs sont en augmentation d'activité.

Le directeur a mis en exergue les points positifs : le Centre Hospitalier de Condom possède une véritable reconnaissance dans ses spécificités, au carrefour de la prise en charge hospitalière, des soins de premier recours et de l'accompagnement médico-social. La qualité des services reconnue avec une qualification B sur une échelle qui va de A à E. L'établissement a mis en place son Plan de sécurisation des établissements (PSE), afin d'organiser la sécurité des usagers et des professionnels. Dans le domaine de l'informatique et du système d'information (SIH), 2017 a vu plusieurs réalisations importantes. Dans le cadre de la démarche d'investissement, de nombreux matériels et équipements ont été déployés dans tous les services. C'est aussi la mise en place du scanner a-t-il souligné.

Enfin, s'agissant des urgences et du SMUR, nous devons poursuivre nos actions en faveur du maintien de son fonctionnement. Les désorganisations que nous subissons ne peuvent plus se systématiser. Nous devons continuer à défendre notre service qui est indispensable pour la population de notre bassin de santé. Pour les Urgences, l'impératif sera de clarifier et d'organiser une coopération territoriale d'autre part, de stabiliser puis redynamiser le recrutement du personnel médical.

Je mettrai tout en œuvre pour que les différentes réformes actuelles n'entament pas la pérennité de notre établissement. Elles ne doivent pas remettre en cause nos projets et leur mise en application concluait Bertrand Teneze.



IMG_6839bb.jpg